

Anciennes familles et anciens notables de Chauny

Le passé de la ville de Chauny a suscité de nombreuses descriptions au cours desquelles apparaissent souvent les mêmes noms d'administrateurs, de maîtres des Eaux et Forêts, d'avocats, parfois aussi de commerçants, de médecins, d'industriels ou d'artistes.

Ces notables souvent cités appartiennent fréquemment aux mêmes familles. Leur souvenir subsiste parce qu'ils ont été des mécènes, des bienfaiteurs ou parce qu'ils ont laissé des travaux remarquables.

Ce ne sont pas tous des célébrités, mais ils ont été particulièrement respectés parce que leurs activités avaient une influence sur la vie de la cité.

Nous allons énumérer des familles qui ont constitué les cadres de la vie chaunoise pendant des dizaines d'années consécutives, parfois pendant plusieurs siècles.

Puis, après les familles, nous rappellerons les œuvres de personnalités isolées nées à Chauny ou y ayant longtemps habité, et dont les activités ont été importantes et remarquées. Certaines de ces familles ou de ces personnes ont peut être encore des descendants à Chauny. Il nous paraît imprudent de juger déjà de l'importance des hommes de notre siècle, aussi ne dépasserons nous pas la fin du 19^e siècle.

Voici d'abord les familles :

Nous en oublierons sûrement. Parmi celles que nous trouvons citées dans les relations historiques locales les plus anciennes, un nom revient plusieurs fois dès le 13^e siècle, celui de Victime. En 1280, le Mayor (administrateur) de la ville était Antoine Victimé ; on trouve un Jehan Victimé, mayor en 1349 et un Pierre Victimé mayor en 1440. Voici donc une famille qui « règne » presque sur la ville pendant deux siècles. Le nom de « Victimé » ou « Victimée » avait été donné à une rue où était le collège, selon Turpin, dans le quartier de la rue Ganton actuelle.

Une famille connue dès le 12^e siècle est aussi celle de Renaud de Villette qu'on appelle en 1139 le bienfaiteur de l'église de Chauny. On trouve encore mention d'un chevalier Guillaume de Villette mort en 1177, d'un Pierre de Villette, prévôt de Chauny en 1270.

Cette famille de Villette aurait possédé un domaine à la limite de Caumont.

Plus tard on trouve vers 1437, à la prévôté un lieutenant Jehan De La Motte, ancêtre d'une famille qui vivra longtemps à Chauny.

Mais nous parlerons plus longtemps de la famille Vrévin.

Plus connue, parce que plus récente est cette famille Vrévin, habitant rue du Pont Royal au 16^e siècle. Cette famille mérite qu'on s'y arrête. On trouve trace d'un Obellet Vrevin en 1568, d'un Martin Vrevin en 1575, et en 1583 d'un Antoine Vrevin, maire de Chauny ; très généreux, on l'appelait « le père du peuple et des pauvres ».

Antoine Vrevin avait épousé Antoinette de Troyes et leur fils aîné Joram, né en 1522 sera lieutenant général au bailliage de Chauny (président du Tribunal, en somme) pendant près de 50 ans. Il mourra en 1636 à 84 ans et avait été chargé par lettres patentes du Roi Henri IV en 1609 (lettres enregistrées au parlement le 12 Juillet 1614) de rédiger un procès verbal des coutumes de Chauny en matière d'héritages. Pour cette tâche, il était assisté de Gilles Brulart, le baily, et contrôlé par Jacques Verrier, Commissaire pour le Roi.

Joram Vrevin eut six enfants : trois filles et trois garçons. L'aîné des garçons : Jean, avocat à Paris, mourut avant son père, en 1614. Il donnait en mourant le quart de son bien au Monastère des Religieuses de la Sainte Croix et un autre quart aux religieuses de Sainte Claire. Il avait largement participé à la fondation des églises et de l'hôpital de Chauny. Le deuxième garçon, Antoine, fut chanoine à Noyon et le troisième : Louis, devint comme son père lieutenant général au baillage de Chauny. Il fut en plus, avocat au Parlement de Paris et Conseiller du Roi.

Brillant juriste, il a écrit plusieurs ouvrages de droit : un traité des « Droits et Ventes », réédité 4 fois de 1617 à 1639, un traité sur les « Taxes », un ouvrage intitulé « L'enfer des chicaneurs » édité en 1618 et réédité en 1622 et surtout un très important travail intitulé « Commentaires sur la Coutume de Chauny ».

Ce travail commente, comme son nom l'indique le procès verbal autrefois confié à son père sur les héritages, testaments et donations. Il y ajoute des notions sur les droits féodaux, les hypothèques, les amendes de justice, les titres de propriété, les baux de location, le droit d'aînesse, etc... Cet ouvrage, considérable, édité par privilège du Roi Louis XIII donné à Paris le 4 Avril 1641 fut achevé d'imprimer le 22 avril. Il rectifiait de nombreux points du droit coutumier et la jurisprudence de la région, voire de la France, s'en est inspiré.

Des lettres de noblesse furent adressées aux Vrevin, confirmées par lettres patentes en janvier 1669 avec fixation d'un blason « D'azur au chevron d'hermine, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'une grappe de raisin de même ».

Le juriste Louis Vrevin, comme son père et comme son frère, était très généreux, mais aussi fort jaloux. On raconte qu'à la Mairie, on lui adressa une plainte pour empiètement dans les affaires de justice municipale ! prétexte sans doute pour assouvir quelque rancœur jalouse. Louis Vrevin le prit très mal et menaça de quitter Chauny où il rendait d'éminents services.

Alors en 1639, la municipalité prit officiellement une délibération de reconnaissance élogieuse à son égard et lui demanda de conserver son poste chaunois, ce qu'il fit jusqu'à sa mort en 1647. Il avait quatre fils : Louis, maître de compte à Paris, Antoine qui entra dans les ordres, Félix intendant de justice à Sedan et Michel, capitaine au régiment de Champagne.

Une famille alliée aux Vrevin, était importante, la famille Bouzier. Nicolas Bouzier, maître des Eaux et Forêts à Chauny de 1611 à 1620, avait épousé Antoinette Vrevin. Fils d'un ancien maire de Ham, il avait quatre sœurs, toutes mariées à des magistrats : Louise au lieutenant général de La Fère, Jeanne au Procureur de Noyon, Marguerite à un notaire, et Françoise au Procureur de Péronne. Nicolas Bouzier et Antoinette Vrevin eurent un fils Antoine Bouzier seigneur d'Estouilly qui s'établit à Chauny et y devint Maire, vers 1670, environ un siècle après son arrière-grand-père Vrevin (par sa mère).

Le Maire de Chauny : Antoine Bouzier, eut lui même un fils appelé comme son père Antoine et, qui entra dans les ordres. Abbé de Notre-Dame des Ardres, Docteur ès sciences, ce brillant prêtre fit à la ville de Chauny le don de deux bourses pour enfants pauvres par acte rédigé le 10 Octobre 1713. Il s'agissait de bourses de 8 000 F par an pour huit ans d'études de théologie, droit et médecine à l'université de Paris. Charles Hangest et François Le Droit, furent les premiers bénéficiaires de ces bourses.

On trouve aussi en 1658 un Théophile Bouzier qui est maître des Eaux et Forêts à Chauny.

Les familles riches sont généralement très pratiquantes et donnent volontiers aux Communautés religieuses qui aident les déshérités. Ces dons venaient souvent d'une autre famille estimée : la famille De Theis. Venue du Dauphiné, cette famille est représentée au 16^e siècle, vers 1560, par Adolphe et Charles de Theis. Charles est surnommé «le bienfaiteur de Chauny».

Son fils ainé Claude sera maire de Chauny en 1675. Claude a un frère François (né en 1629, mort en 1680) et un fils appelé comme lui Claude et qui deviendra Procureur du Roi en 1718. De sa femme Marie Waubert, le procureur Claude aura une fille qui épousera un avocat de St-Quentin.

Dans la famille de Charles de Theis il y a beaucoup de filles qui toutes épousent des fils de familles connues. Citons en quelques unes ; on trouve :

En 1607 Marie de Theis épouse de Pierre Lomme de Chauny.

En 1615 Reine de Theis épouse de Denis de la Morlière qui en 1597 était maire de Chauny.

En 1646 Louise de Theis est enterrée à Notre Dame. C'était l'épouse de Simon de la Morlière.

En 1662 Madeleine de Theis épouse Gabriel Souaille, dont nous reparlerons puis devenue veuve, Madeleine épouse Charles Duchesne, seigneur de Charmes en 1706.

En 1700 Agnès de Theis épouse Louis de Hagues. La famille de Hagues qui habitait la maison St-Joseph, rue des Cailloux, est connue dans le monde juridique : Prosper de Hagues est procureur du Roi en 1650 et Valentin de Hagues notaire dès 1614.

Il y a encore une Florence de Theis et une Jacqueline de Theis qui épouse le greffier de Chauny, Monsieur Parmentier. Parmi les garçons de la famille on trouve François de Theis et Louis de Theis qui était grand bienfaiteur des Églises. En 1670, c'est un « Charles » de Theis qui est vicaire de l'évêque de Noyon et un siècle après en 1772 le procureur du Roi à Chauny est Alexandre de Theis. Son fils Alexandre-Étienne historien et homme politique sera maire de Laon puis Préfet de la Haute Vienne et son petit-fils sera consul général de France à Turin puis à Anvers, puis à Venise. (nous sommes à la fin du 19^e siècle). La famille est connue à Chauny depuis plus de trois siècles ! (depuis le 16^e).

Charles de Theis, l'ancêtre du 16^e siècle avait épousé en 1570 Florence Vaillant. Les deux familles de Theis et Vaillant habitaient la même rue, la rue des Juifs (rue du Général Leclerc).

La famille Vaillant est, elle aussi, très honorablement connue. On y trouve notamment Nicolas Vaillant d'Aizecourt, ancien Capitaine du régiment de Normandie, connétable des arquebusiers de Chauny. Dès cette époque, les officiers d'archers, plus tard, des arquebusiers étaient loin d'être des gens négligeables : autrefois milices des seigneurs, les compagnies d'arquebusiers, nées dans les régions allant de Soissons à St-Quentin, s'étaient formées lorsque les villes s'affranchissaient des tutelles des seigneurs et elles défendaient la population contre le brigandage. Les officiers étaient en somme chefs de la police régionale.

Une des compagnies les plus connues fut celle de Vic-sur-Aisne, datant de 1666. Celle de Chauny a pour connétable Nicolas Vaillant. Sa famille était de Péronne, mais venue s'installer à Chauny sous Henri IV.

En 1630, c'est un « Claude Vaillant » qui est receveur de la Châtellenie. Il aura deux enfants : Nicolas qui sera Capitaine et Antoine qui sera maire de Chauny en 1682, date à laquelle il succède à Claude de Theis.

Antoine Vaillant épousera Marguerite Gobaut dont il aura plusieurs enfants dont Louis, doyen du chapitre de Noyon et Charles, curé de St-Martin à Chauny au début du 18^e siècle.

Dans une autre rue de Chauny, la rue Hamoise (actuellement rue des Déportés) habitaient d'éminentes familles et notamment la famille Lecouvreur. Claude Lecouvreur 10 fois élu à la charge de maire de Chauny dès 1646, est mort en 1672 après avoir été anobli par Louis XIV en raison des services qu'il avait rendus. Comme toutes les familles distinguées au point d'être anoblies, la famille Lecouvreur était jalousee comme l'avait été la famille Vrevin, et les Lecouvreur sont encore en procès en 1736 pour faire reconnaître leurs lettres de noblesse !

En 1731, Claude François Joseph Lecouvreur, avocat, est maire de Chauny. Une de ses descendantes Marie-Louise épouse le colonel Cœur de Roy à qui elle donne une fille « Victoire ».

Victoire Cœur de Roy épousera le seigneur de Fins : Constant Jean Baptiste Louis Hebert qui devenu veuf, deviendra ainsi par héritage, propriétaire de la maison Lecouvreur.

Louis Hébert, né en 1765, était le fils de Michel Hébert, qui sera maire de Chauny en 1790. Son fils Louis, sera, lui aussi, maire de Chauny en 1817 à l'âge de 52 ans. Il meurt en 1844. Son fils André Marie Constant

Ernest Hébert fera une brillante carrière ; Commandeur de la Légion d'Honneur, questeur du corps législatif, il mourra à Paris en 1898. Hébert, maire de Chauny en 1851 pose la première pierre du Palais de Justice. Député et maire en septembre 1870, Ernest Hébert est pris comme otage, emmené à Coblenz du 12 au 23 février 1871.

Rappelons qu'Ernest Hébert (selon les documents que Melle Lesieur a bien voulu me prêter), n'ayant pas de descendants directs, la maison Lecouvreur échouera à son neveu par alliance, Monsieur Robillard, Baron de Magnanville. La veuve du baron : Clotilde de Bernoville aura pour héritière Adélaïde du Buisson de Courson qui habite Versailles et qui, devenue veuve de Monsieur Cesbron vendra la maison à Monsieur Louis Ternynck, sénateur, en 1945.

Dans cette rue Hamoise, habitait vers 1640 un tabellion : Jacques Souaille dont le fils Gabriel fut pendant trente sept ans de 1659 à 1696 lieutenant général au bailliage de Chauny. Il était aussi Conseiller du Roi et seigneur de Tunicourt.

Sa charge de Chauny passe à Florimont Souaille, son fils qui meurt en 1722 et plus tard à son deuxième fils Gabriel Souaille de Chamoreau en 1743 ; c'est une nomination honorifique car ce dernier a soixante deux ans et ne restera en fonction que quatre ans jusqu'en 1747. (son épouse était Madeleine de Theis, une descendante de Charles de Theis et de Florence Vaillant).

Gabriel Souaille, le père, avait bénéficié à sa mort d'une épitaphe en latin, rédigée par un autre chaunois, illustre à l'époque : Pierre Pestel. La famille Pestel fait partie de la haute bourgeoisie. Pierre Pestel est procureur en 1605, puis greffier de la ville en 1639. Claude Pestel est notaire royal à Chauny en 1640 et un autre Pierre Pestel (celui qui fit l'épitaphe de Gabriel Souaille) est ancien chanoine de Soissons, professeur de rhétorique et d'éloquence au collège Cardinal Lemoine à Paris. Mort en 1721, il a laissé des recueils de poèmes en latin : « Philippica », « Eugenius », « Rythmus », et d'autres œuvres écrites en latin.

Ces grandes familles s'unissent souvent entre elles par des mariages ; nous avons cité des unions : Vrevin-Bouzier, De Theis-Souaille, De Theis-De Hagues, De Theis-De la Morlière ; il y a d'autres familles nobles fort estimées : les De Gomeron dont l'un fut gouverneur de Chauny en 1585, les De Travency, De Saveuse, De Longueval, De Guny, etc...

Beaucoup de ces familles nobles semblent avoir habité le quartier de la rue Hamoise au bout de laquelle se trouvait le fameux moulin de Simon Laubergeois.

Il y a d'autres familles, sans particule, mais très estimées : les Gueullette, originaires de Noyon mais dont plusieurs ont été procureurs au bailliage de Chauny, les Bouxin, qui comptent plusieurs avocats, les Cordiner, connus depuis le 15^e siècle, les Le Borgne dont un procureur au bailliage, les Demory parmi lesquels : André Démory bienfaiteur de l'église St-Martin et Claude Demory qui épouse en 1734 Marie Madeleine de Theis, fille de Claude et dont il aura deux enfants.

Parlons encore de la famille Garde représentée par Louis Garde, médecin en 1640, Charles Garde, lieutenant de police en 1710 maire en 1718, Louis Garde maître des Eaux et Forêts puis Claude Constant son fils. C'est dit-on, le fils de ce dernier : Claude Garde de Muret, maire de Chauny en 1064 qui aurait décidé la création des promenades. Il mourut en 1782. En 1785, le lieutenant de Police est Pierre-Charles Garde de Marigny, époux de Marie Romain, fille du lieutenant général au bailliage de La Fère.

On peut citer d'autres familles : les Cachet, par exemple. Jean Cachet prieur de Notre-Dame de 1526 à 1537 est appelé Jean Cachet VII, ce qui semble montrer dit le père Labbé, que Jean VII signifiait une septième génération et que les Cachet étaient à Chauny depuis fort longtemps. On trouve la trace d'un Jacques Cachet en 1533, d'un Jean Cachet, marchand en 1590 et d'Antoine Cachet, drapier avec Jean, vers 1600.

Parmi les marchands drapiers, il y a les Cornet dont Pierre mort en 1551, Etienne mort en 1554 et enterré avec sa femme Gamelin en l'église Notre-Dame de même que Simon Cornet inhumé en 1565 avec sa femme Marie Lecart dans la même église.

On cite encore un Jehan Cornet.

Une impasse aboutissant 48 rue de la République porte encore le nom de Jean Cachet. Une rue aujourd'hui disparue aboutissait au 69 de la rue de la République (autrefois du Pont Royal) et s'appelait rue Cornet. Cette dernière s'était appelée jusqu'en 1524 rue de Mouy car elle abritait des maisons appartenant, vers 1400, aux familles Mouy et Moy. Y habitaient les « Le Feure » « La Ruelle » et « Jehan Rabeuf » puis au siècle suivant : les Cornet, et l'on modifia, semble-t-il, le nom de la rue.

Il ne faut pas s'étonner de voir les marchands drapiers aussi honorés. Le textile était une des précieuses ressources de la région puisqu'encore avant la guerre de 1939-40, on comptait près de 1500 tisseurs à domicile dans la région de St-Quentin-Fresnoy le Grand-Bohain.

Ces artisans ravitaillaient la haute couture parisienne, tant la qualité des draperies était appréciée. Et donc dans le textile, les riches commerçants de l'Aisne étaient fort estimés dès le 17^e siècle.

Tous ces noms de familles connues se retrouvent lorsqu'on examine la liste des maires, des magistrats ou des administrateurs et officiers publics. Ne trouve-t-on pas parmi les notaires dont Breard a fait la liste : Jacques Souaille en 1640, Claude Pestel en 1660, Nicolas Vaillant en 1645, Jean de Bouxin en 1655, Charles Cabotin en 1690, Pierre Rabeuf en 1755, un autre Rabeuf en 1770.

Et puis, il y a les familles alliées à ces magistrats et notaires. Telle la famille De la Morlière. On cite Jean de la Morlière mort en 1610, Marie morte en 1627 (elle avait épousé Jacques Souaille, notaire et procureur). Antoinette de la Morlière avait épousé le maire de Chauny : Philippe Roger. Denis de la Morlière époux d'Antoinette Huttin a un fils avocat. Jacques épouse Jeanne Parmentier. Un autre Denis épouse Reine de Theis. Marie de la Morlière épouse un Antoine Vaillant.

On trouve encore au 17^e siècle de très nombreux enfants de la Morlière : Catherine, Simon, Marguerite, Jeanne etc... ; il faut notamment

rappeler qu'Adrien de la Morlière, né à Chauny, chanoine à Amiens publie des études sur les antiquités régionales et la généalogie des nobles et illustres familles dans l'étendue du diocèse d'Amiens (étude qui fait autorité).

Remarquons que bien des chanoines ou ecclésiastiques ont d'éminentes réputations : tels sont Jean Cachet prieur de Notre-Dame au 16^e siècle, Charles Vaillant curé de St-Martin vers 1700, François de Theis abbé du couvent des minimes en 1650.

Outre les magistrats et les prêtres, appartenant aux familles connues de la région, il y a quelques gouverneurs. Mais la plupart d'entre eux ne résident même pas dans la région. Dans la liste de leurs noms, on trouve celui de Guillaume Pestel de St Preuil en 1699, sans doute allié de la famille Pestel dont nous avons parlé. On y trouve celui de François de Hangest gouverneur de Chauny en 1560 et celui de Gilles Brulart, marquis de Genlis, gouverneur au 18^e siècle. Rappelons succinctement que la famille de Hangest possède près de Chauny la terre de Genlis depuis le 12^e siècle. Le premier connu du nom, Aubert de Hangest, était seigneur de Genlis de 1181 à 1196. Il crée une maladrerie. Son fils Jean, en 1245 fait bâtir une église et installe une communauté de filles de l'ordre de St-Augustin, congrégation de St Victor approuvée par St Louis en 1246, et par le pape Innocent IV. En 1400, Perry de Hangest est baily de Chauny, puis le baily devient Jean III de Hangest en 1411. L'abbaye disparaît en 1421, mais Jean III fait renaître le monastère de Genlis en l'offrant aux Prémontrés avec l'accord de l'évêque de Noyon : Raoul de Coucy et du pape Martin V. Au 16^e siècle, le 14^e seigneur de Genlis : Adrien de Hangest est grand échanson de France. Il a deux fils : le plus jeune Jean participe aux guerres de religion. Ancien évêque de Noyon, jusqu'en 1548, il devient par un acte passé à Chauny, abbé commendataire de Genlis dont l'abbaye sera usufruie par les Espagnols en 1557. Jean de Hangest fait prisonnier du Duc d'Albe à Mons, meurt le lendemain, étranglé dans son lit en 1570. Son aîné, François, gouverneur de Chauny est calviniste, se bat et participe en 1567 à la prise de Soissons par les réformés. Il meurt, dit-on, de la rage en 1569. Les deux frères n'ont pas d'héritiers et sont couverts de dettes. On vendra la terre de Genlis qui passe en plusieurs mains et en 1583 dans celles de Pierre Brulart qui prend le titre de Comte de Genlis. Un de ses descendants est Florimont Brulart, baily de Chauny en 1645. Son fils Charles, marquis d'Hangest, obtient l'abbaye en comiende, c'est à dire en usufruit, en 1665 et s'en défait deux ans après (il sera archevêque d'Embrun).

Plusieurs « Brulart » seront propriétaires de la terre de Genlis jusqu'à Charles Claude confirmé marquis en 1733. (Son frère épouse une femme de lettres Madame du Crest de Saint-Aubin qui écrit sous le nom de Comtesse de Genlis. Elle est la gouvernante des enfants du duc de Chartres et sous la Révolution son mari sera décapité en 1793).

Un fils Brulart, marquis de Genlis, sera encore gouverneur de Chauny. La terre de Genlis érigée en duché sera achetée ensuite 600 000 livres par le Duc de Villequier.

On voit que certains membres des familles dont nous avons parlé ont une réputation particulière qui confine à la célébrité : tel le juriste Vrévin ou le latiniste Pierre Pestel. Mais il y a d'autres notables, individus dont

la famille n'a pas attiré spécialement l'attention et dont les activités personnelles justifient qu'on conserve leur souvenir, au moins dans la région où ils sont nés.

Il y a d'abord les prêtres qui pendant des siècles ont été presque les seuls à posséder une certaine culture qui leur valait la considération de la population. Plusieurs prêtres estimés sont cités par Melleville :

Pierre de Chauny, abbé de Noyon en 1276.

Jean de Chauny, abbé d'Hennin en 1302.

Henri Mottet, abbé de Ham en 1371.

Robert Maillard en 1398.

Jean de Raliencourt en 1475.

Nicolas Prudhomme en 1516.

Au 18^e, un autre chanoine : Bonaventure Racine parent de Jean Racine est né à Chauny en 1708. Il enseigna au Collège d'Harcourt à Paris ; mais ses idées jansénistes l'obligèrent à se retirer à Auxerre ou l'évêque l'accueillit parmi les chanoines. Il a écrit un « Abrégé de l'histoire ecclésiastique » et une « Instruction familière sur la crainte et l'espérance chrétienne ». Il mourut en 1755. Son œuvre, jugée importante, fut publiée quatre ans après sa mort, en 1759.

Il faut ensuite citer parmi les prêtres : les trois historiens non originaires de Chauny mais qui ont écrit l'histoire de la ville. Le Chanoine Turpin, l'abbé Caron et le père Labbé.

L'abbé Jules Caron avait publié en 1878 « L'histoire populaire de Chauny et ses environs ». Puis, signant curé d'Autreville, il a notamment rapporté l'activité pendant la période révolutionnaire du « Comité de surveillance » de Chauny qui dénonçait les suspects. C'est ainsi que ce comité fit congédier de l'hôpital trois sœurs de St Vincent de Paul, accusées de tramer la ruine de la République ! Il fit aussi traduire devant le tribunal révolutionnaire de Laon : Emmanuel Rabeuf de Chauny, chanoine à Cambrai, Pierre Leroy de Chauny aumônier de l'hospice, accusés tous deux d'opinions fanatiques ! (ils resteront internés jusqu'en 1795). L'abbé Caron donne le nom de 30 suspects internés à la prison de Chauny, raconte leur libération et la réouverture des églises.

En l'absence d'une société historique chaunoise l'abbé Caron fait des communications au Comité historique et archéologique de Noyon qui couvrait la région de Noyon, Chauny et comprenait des notables venus d'Amiens, Senlis et Compiègne.

Le 9 mai 1879, l'abbé Caron, vicaire à Chauny offre au Comité de Noyon une brochure intitulée « Eloge de l'abbé Fournaise, curé de Notre-Dame de Chauny » par l'abbé Geoffroy.

C'est également à ce Comité qu'un vicaire de la Cathédrale de Senlis, l'abbé Eugène Muller, fait une communication sur le remarquable Missel de Chauny, manuscrit sur parchemin orné de quatre belles miniatures.

Un autre prêtre, le père Labbé qui est de Blois, où il est né en 1665, est curé de St Martin à Chauny, de 1704 à 1714. Il mourra à Blois en 1716 après avoir écrit « L'histoire de la ville de Chauny » en s'inspirant du « Livre des Bourgeois de Chauny », vieux manuscrit commencé en 1405 et comprenant 175 feuillets.

Ces prêtres, bien que nés ailleurs, méritent, nous a-t-il semblé de figurer parmi les notables de Chauny, ville qu'ils ont habitée, qu'ils ont décrite, et qui a absorbé leurs pensées pendant tant d'années.

Mais parmi les individus notables de Chauny, il n'y a pas que des prêtres. Dès 1030, on vit le châtelain de Chauny Vascelin partir avec l'évêque de Meaux, en Russie pour demander en mariage Anne de Kiev, pour le roi de France Henri 1^{er}. C'est dire combien Vascelin était considéré.

Quelques siècles plus tard, le précepteur de la reine de France Marie Stuart est un chaunois : Fouquelin, né en 1520 à Chauny. A la même époque, à peu près, exerçait à Chauny un médecin connu pour sa thèse sur les «Aphorismes d'Hippocrate» : Augustin Cabotin. Ce médecin eut 4 fils dont l'un appelé Augustin, comme son père, fut un poète connu qui, né à Chauny, mourut en 1667. En 1690, un Charles Cabotin était encore notaire à Chauny.

Au 18^e siècle, on cite comme étant de Chauny, plusieurs professeurs de la Sorbonne Charles Vuitasse, Michel Théraise, Jean Tavernier.. Le nom de Tavernier est surtout connu par la renommée de son fils Gabriel brillant géographe et de son petit fils Jean Baptiste anobli par Louis XIV à qui il avait rapporté de ses voyages en Perse et en Turquie, de remarquables piergeries. Mais seul le grand-père est Chaunois.

Jean-Marie Evrard, peintre, miniaturiste, portraitiste est né à Chauny le 10 avril 1776 et exposa au salon des Artistes Français de 1810 à 1836. Il a vécu plus de 80 ans. Melleville cite parmi les éminents chaunois : le Docteur Jacques Joseph et le musicien Martin de l'Opéra Comique.

Jean Blaise Martin qui fut professeur au Conservatoire de Paris est né en 1768. Il avait une très belle voix de baryton haut (intermédiaire entre baryton et ténor). On appelle encore aujourd'hui ces voix : des voix de «baryton Martin».

Sous la Révolution, deux conventionnels intéressent Chauny : Bouchereau et Asselin. Bouchereau né à Chauny le 28 août 1756, fait sa carrière comme juge de paix à Chauny où il meurt en 1841. Asselin né à Nesle dans la Somme, publie un ouvrage intitulé «La coutume du gouvernement, bailliage et prévôté de Chauny».

Sous l'empire, un général né à Chauny en 1760 : Favereau, est officier de la Légion d'Honneur et viendra mourir à Coucy.

Au 18^e siècle, citons encore Jean Baptiste Hubert né à Chauny en 1744 qui invente plusieurs machines à tourner les vis de fer, à tourner les coniques, à mortaiser. Ingénieur, affecté aux constructions navales, il fait construire un bateau de 220 chevaux «Le Caméléon» dont l'agencement combine les actions du vent et de la vapeur. Il est l'auteur de nombreuses instructions maritimes nationales. Une rue Hubert serait devenue la rue de la poste.

Citons aussi le nom de religieuses honorées pour leur dévouement à l'hôpital : Sœur Jeanne Gastal en 1745 et sœur Brandon. Il y eut aussi au 19^e siècle la sœur Reine Cauët très appréciée. Depuis la maladrerie du 11^e siècle, les organismes de soins de Chauny vivent en grande partie grâce à de généreuses donations qui ne viennent pas toutes des familles déjà citées. Les auteurs de ces dons étaient fort considérés, tels les Odent, Le

Meunier, Wastegons, Le Feure, Colart, et Anne Durand qui créa l'orphelinat en 1712. Il y a toujours aussi des donations aux églises.

Dans la liste des donations faites à l'église St-Martin, Breard énumère celles de personnalités dont nous avons parlé : Jean de la Motte, l'avocat Jacques de Bouxin en 1614, Jean Vrevin en 1615, une mademoiselle de Vrevin en 1645, Marguerite Gobaut (veuve d'Antoine Vaillant) en 1694, et en 1710 un don de madame Vaillant pour agrandir la sacristie. Quant aux sépultures dans les églises, ce sont naturellement souvent celles des notables. Nous avons déjà signalé à Notre-Dame, les dalles d'Etienne et de Simon Cornet, de Louise de Theis et son mari Simon de la Morlière. Il y en avait d'autres : celles des marchands Waubert, Pille, Coutan, Hiraut et sa femme née de Villers. Il y avait celles de Pierre Du Bois, de sa femme, de sa sœur Antoinette du Bois avec son mari Rouard, celle du notaire Royal Le Borgne et sa femme, celles de Jehan de la Morlière, de Loys Collin, de Robert de Quierzy échevin de Chauny, etc... Quelques unes de ces dalles subsistent, mais pas toutes.

Dans l'ancienne église St-Martin avaient été inhumés Gabriel Souaille, Charles de Theis et Florence Vaillant dans une chapelle dite chapelle de la Vierge, Joram Vrévin dans la chapelle St Louis, Antoinette de la Morlière, Nicolas Vaillant, Jean Richart et André Demory.

Mais revenons à d'autres notables. Dans le domaine scientifique, un brillant chaunois, agrégé de physique et astronome à l'observatoire de Paris, Louis François André est né en 1842. Il dirigea les missions envoyées à Nouméa pour observer le passage de Vénus en 1874, et en Utah pour observer le passage de Mercure devant le soleil en 1878. Professeur d'astrophysique à Lyon, il a publié de nombreux et savants articles sur les oscillations barométriques, sur la grêle, sur les observatoires d'Amérique et d'Europe, etc...

Il faudrait encore citer les historiens de Chauny comme Bréard qui explique les noms des rues, et Victor Leducq qui mourra à Chauny en 1948 et avait écrit une remarquable histoire de la ville.

En 1870, un notable estimé est conseiller général, adjoint au maire de Chauny : Edouard Joncourt dont la famille sera encore à l'honneur au 20^e siècle.

Enfin, je voudrais dire quelques mots d'une brillante femme de lettres qui a passé son enfance à Chauny, c'est Juliette Lambert, née en 1836. Sa grand-mère maternelle qui l'a élevée, s'appelle Pélagie Raincourt. Son mari Pierre Seron descendant d'un médecin de Louis XIV est lui-même chirurgien de l'hôpital de Chauny. Ils habitent rue des Juifs, puis rue de Noyon, actuellement 23-25 rue du Général Leclerc. Après avoir perdu deux jumelles, les Seron ont une fille Olympe qui épouse Jean Louis Lambert, ancien séminariste, enseignant la philosophie dans une pension de jeunes gens de la rue de Noyon. Madame Seron paie au jeune Lambert ses études de médecine à Paris en vue de lui faire épouser sa fille Olympe qui accepte cette union par obéissance : « où vous aurez attaché la chèvre, elle broutera » dit-elle ! Mais le ménage Lambert a bien des difficultés ! Installé dans un bourg de l'Oise près de Verberie, presque entièrement détruit par un violent incendie, le Dr Lambert, sans clients, quitte sa famille pour suivre un escroc qui l'entraîne dans des recherches de laboratoire soi-disant sérieuses...

Pendant ce temps, Olympe accouche d'une fille : Juliette dans un hôtel de Verberie. Après 8 ou 9 mois d'allaitement, à bout de ressources, Olympe laisse Juliette à sa grand-mère, madame Seron, qui amène la fillette à Chauny où elle restera pratiquement jusqu'à son mariage.

Juliette Lambert est donc née dans un hôtel de l'Oise, un peu par hasard et a grandi à Chauny. On peut, à mon avis, la considérer comme notable chaunoise. Son père et sa mère se sont retrouvés et se sont installés à Blérancourt mais Juliette reste chez ses grands-parents. Juliette va voir son père et sa mère de temps en temps et dès sa plus tendre enfance, assiste à des discussions politiques sans fin, entre son grand-père, ancien médecin de l'armée impériale et Bonapartiste, sa grand-mère Orléaniste et dévouée à Louis Philippe, et son père enraged républicain, militant.

Fort intelligente, à 10 ans elle entend déjà parler de Fourier, de Proudhon, s'y intéresse et connaîtra bientôt Louis Blanc et Ledru Rollin par son père. A 12 ans, lors de la Révolution de 1848, elle est mise à la porte de son institution à Chauny pour son activité politique « perturbatrice » ! De plus, elle écrit déjà des vers et des souvenirs inspirés par les fleurs et les fruits de son grand jardin de Chauny.

Témoin du début des chemins de fer, elle part à Berck et Boulogne, empruntant partiellement des trains dont les lignes sont à peine terminées : « Tout Chauny en parlait lors de mon départ, écrit-elle, tout Chauny m'interrogea au retour ».

Sa marraine participe à la préparation de l'évasion du futur Napoléon III de la forteresse de Ham. Elevée dans de telles conditions, il était fatal qu'elle s'occupe d'économie politique et tint plus tard à Paris un salon fréquenté par tous les hommes politiques, dont Gambetta. Elle écrira une quarantaine d'ouvrages, des biographies, des essais, des romans. Elle fonde et dirige la « Nouvelle Revue » jusqu'en 1905, Revue où les économistes et les politiciens peuvent s'exprimer.

Veuve de son premier mari l'avocat La Messine qui était venu plaider à Chauny, elle s'était remariée avec un brillant journaliste, Edmond Adam qui devient député, puis sénateur. Juliette Lambert mourra dans le midi à 99 ans, en 1936, chez sa fille. Elle est inhumée au Père Lachaise.

Avant de terminer, le dernier notable de Chauny que je voudrais citer est un ancien notaire d'Origny-Ste-Benoîte qui fut l'un des artisans de la création de la Société académique chaunoise : Mr Poissonnier.

M. Poissonnier présentait déjà le 18 février 1880 au comité de Noyon une communication sur une charte du 7 août 1354 du Duc d'Orléans alors seigneur de Chauny, empruntée aux archives de Chauny. Cette charte sur parchemin portait une languette sur laquelle était le grand scel de Philippe de Valois en cire rouge avec tête de lion. Dans des séances ultérieures, monsieur Poissonnier commente 18 chartes anciennes de la ville de Chauny depuis 1282 sous Philippe le Hardi jusqu'à 1633 sous Louis XIII, chartes relatives à la participation de l'État à des travaux, à la justice, à la défense, à des rachats de rentes, etc... (à Chauny).

Il y a bien sûr, autour de Chauny, dans la région très proche d'autres notables fort éminents dont nous aurions pu parler. Outre St Momble qui habitait Condren vers l'an 650, et Charles Martel mort à Quierzy en 741,

il y a autour de Chauny des personnalités, importantes par leur noblesse, leur culture ou leur activité ; par exemple : le trouvère Guy de Coucy mort en 1202, l'architecte Robert De Coucy, mort en 1311, les sires de Coucy, le Duc César De Vendome, fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né à Coucy en 1594.

Il y a à La Fère le poète Flament Gretry, à St Gobain le littérateur Luce De Lancival et le naturaliste Bosc, tous deux nés en 1764 ; à Blérancourt, le passage de Saint-Just, et à Anizy-le-Château la naissance du sculpteur Carrier De Belleuse en 1824...

Cela nous aurait entraînés trop loin, et nous sommes restés à Chauny où l'élite y est déjà suffisante ; et comme l'a écrit Blum « L'importance d'une élite sociale ne se mesure pas à son nombre, ni même à sa qualité... C'est elle dont les sentiments ou les coutumes représentent le caractère national ».

Ce caractère national de l'élite chaunoise, est reconnu par le blason même de la ville. La mention «semé de fleurs de lys d'or» qui y figure n'était accordée qu'aux communes qui avaient le droit d'être représentées par leurs maires au sacre du Roi. Même le blason de Paris, à l'origine, ne comportait pas cette mention.

C'est dire combien la réputation de la ville de Chauny était brillante. Elle le devait, bien sûr, à ses familles, à ses notables dont j'ai essayé de résumer les activités.

Michel PELLETIER

Principales sources et références

Bègue (Mme) : Fouquelin de Chauny, précepteur de Marie Stuart
(Conférence Sté Acad. Chauny 1982).

Bréard (Ch.) : Les anciennes rues de Chauny (1874).

Caron (Abbé Jules) : Histoire populaire de Chauny et ses environs (1878).

Labbé (Le Père) : Histoire de la ville de Chauny (1715).

Lambert-Adam (Juliette) : Le roman de mon enfance et de ma jeunesse.

Leducq (Victor) : Histoire de Chauny, manuscrit de 620 pages
(Bibliothèque de Chauny).

Melleville : Dictionnaire historique de l'Aisne.

Pelletier (M.) : Célébrités et notabilités nées en Picardie avant 1900.

Société archéologique et historique de Noyon : Comptes-rendus
(tome 21 notamment).

Turpin (Chanoine) : Chauny et ses environs (1930).

Vrevin (Louis) : Commentaires sur la coutume de Chauny
(photocopie édit. 1641).